

COMMUNE DE NIEDERENTZEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIEDERENTZEN

SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

Sous la présidence de M Jean-Pierre WIDMER, maire

Présents : M. Antoine ALBRECQ, M. Jean-Michel FINGER, Adjoint,
M. Olivier KLAR, M. Denis MUTSCHLER, Mme Aurélie BINTZ-SATTLER, Mme Corine KOS, M. François WILLIG,
M. Jean-Marc BOURINET, Mme Jane HUMBRECHT, Mme Valérie CHARMONT

Ont donné procuration : Mme Stéphanie FARINHA à M. Antoine ALBRECQ

Absents excusés et non représentés : M. Jean-Michel HECTOR, Mme Cindy GOGNIAT, Mme Emilie RICH

Nombre de conseillers en fonction	Quorum	Présents	Procurations	Votants
15	8	11	1	12

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18 H 30

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel FINGER assistée par Mme Christiane ZINDY, secrétaire générale de Mairie
Date de la convocation : 02 février 2023

Ordre du jour :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022
- 2 Utilisation des délégations de compétences par le Maire
- 3 Projet d'agrandissement dépôt communal
- 4 Eclairage public : poursuite du programme « Led »
- 5 ONF : validation des travaux patrimoniaux et d'exploitation
- 6 Biens communal partagé de M. JAEGY Thiébaud : reprise
- 7 FOODY'S truck : demande d'emplacement
- 8 Divers

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 8 juin 2020, complétée par la délibération du 29 juin 2020, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
DIA : Vente PIREDDA Kévin et Claire HARTMANN à LERCH Antoine et OSWALD Marine : section 32 parcelle 402/376
340 m²

Paraphe Maire + Secrétaire

3. PROJET D'AGRANDISSEMENT DU DEPOT COMMUNAL

Monsieur le Maire expose :

L'Amicale des sapeurs-pompiers a sollicité la commune pour créer un espace de stockage près du dépôt communal. Elle avait proposé soit la mise en place d'un conteneur, soit la construction en régie d'un garage attenant au dépôt communal permettant le stockage de matériel. Cet espace de stockage pourrait être partagé avec la commune. Ce projet nécessite le dépôt ou d'une déclaration préalable (pose d'un conteneur) ou d'un permis de construire (construction d'un espace de stockage de 50 m²)

Monsieur le Maire propose de contacter l'ADAUHR pour établir un avant-projet sommaire du projet et un chiffrage approximatif de l'opération

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dont une procuration

- Charge le M. le Maire de contacter l'ADAUHR pour établir un avant-projet sommaire de l'opération

4. ECLAIRAGE PUBLIC : POURSUITE DU PROGRAMME « LED »

Monsieur le Maire expose : depuis deux années déjà, la commune rénove son réseau d'éclairage public en remplaçant les ampoules en place par des « Led » moins énergivores. Il propose de continuer cette opération en 2023 Il reste environ une centaine de points lumineux à remplacer.

Ce programme de rénovation de l'éclairage public sera à nouveau subventionné cette année par le Territoire d'Energie Alsace, par le Fonds Vert de l'Etat et éventuellement par les Certificats d'Economie d'Energie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité dont une procuration

- Donne un accord de principe à la poursuite de la rénovation du réseau d'Eclairage Public
- Charge M. le Maire de demander des devis à VIALIS pour les rues restantes

5. ONF : VALIDATION DES TRAVAUX PATRIMONIAUX ET D'EXPLOITATION

Monsieur le Maire présente le programme des travaux prévus début d'année dans la forêt communale du THURWALD transmis par l'ONF

Suite à la sécheresse, et afin de limiter le danger en forêt, l'ONF lance une opération de coupe de grumes pour bois d'oeuvre et de vente des couronnes aux particuliers

Les travaux préalables à cette opération sont chiffrés à 5 200€ TTC, les ventes quant à elles sont estimées à 9 000 €

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix pour dont une procuration
une abstention (Mme Aurélie BINTZ-SATTLER)***

- Valide le programme de travaux
- Autorise M. le Maire à signer les documents y relatifs (devis, contrats de services forestiers.....)
- Les dépenses et les recettes de cette opération seront inscrites au BP 2023

6. BIEN COMMUNAL PARTAGE DE M. THIEBAUT JAEGY : REPRISE

Monsieur le Maire expose :

Le bien communal partagé de M. Théo JAEGY composé :

- d'une parcelle de forêt
- d'un lot de terre section 34 parcelle 47 (Allmendzug)

sera rendu à la commune suite à son décès et conformément à la délibération du conseil municipal du 29 mars 2010, L'agriculteur, exploitant n'étant pas domicilié dans la commune, le lot de terre sera reloué à un agriculteur de la commune sous forme de contrat précaire. Ce point sera soumis à la prochaine réunion de l'Association Foncière

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité dont une procuration

- charge le maire d'informer l'exploitant
- charge le maire de relouer la parcelle à un agriculteur de la commune sous forme de bail précaire
- le lot de bois retourne à la commune

Paraphe Maire + Secrétaire

7. FOODY'S TRUCK : DEMANDE D'EMPLACEMENT

Monsieur le Maire présente la demande de Mesdames Audrey URSPRUNG et Laetitia CHARLES concernant le stationnement d'un foodtruck de burger « Foody's » les lundis des semaines impaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dont une procuration

- Autorise Mesdames Audrey URSPRUNG et Laetitia CHARLES à installer leur foodtruck « Foody's » les lundis des semaines impaires
- Fixe le tarif à 5 euros par jour d'occupation. A ce tarif se rajoutent 2 euros en cas de raccordement au réseau électrique
- Cette redevance sera à payer tous les semestres
- Autorise le Maire à signer tous les documents y relatifs.

8. DIVERS

- Bacs de biodéchets : depuis leur mise en place, les bacs sont pleins chaque semaine. Un bilan sera fait dans quelques mois afin de voir si cette tendance se confirme et s'il faut éventuellement augmenter le nombre de bacs sur la commune

Séance levée à 19 H 45

Paraphe Maire + Secrétaire

**TABLEAU DES MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NIEDERENTZEN
DU 6 FEVRIER 2023**

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022
- 2 Utilisation des délégations de compétences par le Maire
- 3 Projet d'agrandissement dépôt communal
- 4 Eclairage public : poursuite du programme « Led »
- 5 ONF : validation des travaux patrimoniaux et d'exploitation
- 6 Biens communal partagé de M. JAEGY Thiébaud : reprise
- 7 FOODY'S truck : demande d'emplacement
- 8 Divers

Le Maire, Jean-Pierre WIDMER	La secrétaire de séance
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	PRESENTS	PROCURATION
WIDMER Jean-Pierre	Maire	X	
ALBRECQ Antoine	Premier adjoint	X	
FARINHA Stéphanie	Deuxième adjoint		X
FINGER Jean-Michel	Troisième adjoint	X	
HECTOR Jean-Michel	Conseiller municipal		
KLAR Olivier	Conseiller municipal	X	
MUTSCHLER Denis	Conseiller municipal	X	
BINTZ-SATTLER Aurélie	Conseillère municipale	X	
KOS Corine	Conseillère municipale	X	
WILLIG François	Conseiller municipal	X	
GOGNIAT Cindy	Conseillère municipale		
BOURINET Jean-Marc	Conseiller municipal	X	
RICH Emilie	Conseillère municipale		
HUMBRECHT Jane	Conseillère municipale	X	
CHARMONT Valérie	Conseillère municipale	X	